

RÉSURRECTION

Incantation	1 minute
Composantes	V, G, M
Portée	contact
Zone/Cible	créature morte touchée
Durée	instantanée
JS	aucun (voir texte)
RM	oui (inoffensif)

Ce sort ressemble à **rappel à la vie** mais la créature ressuscitée se réveille en pleine possession de ses moyens.

Peu importe l'état de la dépouille, du moment qu'il reste ne serait-ce qu'une partie du corps, le défunt peut être ressuscité (les cendres laissées par une créature désintégréée suffisent pour la ramener à la vie). L'individu doit pas être mort depuis moins de dix ans par niveau de lanceur de sorts.

Au terme de l'incantation, le sujet se réveille en parfaite santé avec la totalité de ses sorts préparés. En revanche, il reçoit un niveau négatif permanent, comme si une créature avait absorbé son énergie. Si le personnage est de niveau 1, il perd 2 points de Constitution. Si cela devait réduire sa Constitution à 0 ou moins, résurrection ne fonctionne pas.

On peut ressusciter quelqu'un tué par un sort de mort ou transformé en mort-vivant puis détruit. Par contre, même résurrection ne peut rien pour quelqu'un qui est mort de vieillesse. On ne peut pas ressusciter de créatures artificielles, d'élémentaires, d'Extérieurs ni de morts-vivants.